

Note d'information

Secteur Privé et Société Civile : Relais de l'Information Agro-climatique et Commerciale au Burundi ?

Par Leslie Debornes

Résumé

Afin de lutter efficacement contre les effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire, les institutions centrales et locales responsables de l'agriculture, de l'environnement et du commerce doivent collaborer entre elles dans l'exécution de leurs mandats respectifs et s'échanger des informations de manière coordonnée. À cet égard, certains Acteurs Non-Étatiques (ANE) - comme les organisations du secteur privé ou les médias - disposent de réseaux, d'une présence au niveau local et d'une expertise dont ces institutions pourraient bénéficier et s'inspirer. Cette note d'information examine l'efficacité des méthodes et mécanismes de communication mis en place par les ANE, et examine les défis rencontrés afin de proposer des recommandations utiles aux ANE et aux institutions gouvernementales.

Introduction

La multiplication des événements climatiques extrêmes auxquels le Burundi a été confronté ces dernières années ont contribué à l'aggravation d'une situation alimentaire déjà précaire dans le pays. L'impact combiné de la crise politique et des conditions climatiques a été d'autant plus important que l'économie nationale repose principalement sur l'agriculture, secteur tributaire des conditions climatiques. D'après les états généraux de l'agriculture et de l'élevage tenus du 16 au 19 juin 2014, l'agriculture au Burundi reste une agriculture de subsistance, caractérisée par une forte population agricole qui représente plus de 90% de la population totale.

De plus, le pays est largement dépendant du commerce agricole, qui est fortement concentré sur quelques produits et constitue 80% des recettes d'exportation. Cette situation s'explique principalement par un secteur

manufacturier balbutiant et un secteur tertiaire peu diversifié. Le commerce burundais est donc lui-même fortement dépendant au climat et est vulnérable à ses aléas. Les pertes agricoles et destructions d'infrastructures dues aux sécheresses, aux inondations et autres événements climatiques ont donc un impact significatif sur la majeure partie de la population.

Cependant, en permettant le passage des denrées des zones de surplus aux zones de pénurie, le commerce présente également un fort potentiel pour l'atténuation de l'insécurité alimentaire qui résulte des changements climatiques. Néanmoins, utiliser le commerce comme un instrument pour renforcer la sécurité alimentaire n'est en aucun cas une entreprise simple ou passive, et requiert une communication systématique à tous les niveaux au sein et entre les différents acteurs dans les domaines du climat, du commerce et de l'agriculture.

Ainsi, les institutions centrales et locales responsables de l'agriculture, de l'environnement et du commerce doivent collaborer entre elles dans l'exécution de leurs mandats respectifs et s'échanger des informations de manière coordonnée. Ceci requiert une répartition des responsabilités et la mise en place de systèmes de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.

À cet égard, certains Acteurs Non-Étatiques (ANE) - comme les organisations du secteur privé ou les médias - disposent de réseaux, d'une présence au niveau local et d'une expertise dont ces institutions pourraient bénéficier et s'inspirer. En effet, certains ANE ont mis en place diverses méthodes pour collecter et disséminer l'information relative au commerce, à la sécurité alimentaire et au changement climatique ; et sont de plus intéressés à recevoir une information gouvernementale fiable sur ces sujets.

Cette note d'information examine les systèmes de production, de traitement et d'échange d'information mis en place par et entre les acteurs non-étatiques burundais dans les domaines du climat, de commerce et de la sécurité alimentaire. L'efficacité des méthodes et mécanismes de communication en place seront analysés, et les défis identifiés afin de proposer des recommandations utiles aux ANE et aux institutions gouvernementales.

Collecte, Traitement et Diffusion de l'information par les ANE

Collecte de l'information

S'agissant de la collecte des informations, les organisations du secteur privé et les organisations de la société civile (OSC) disposent souvent d'agents sur le terrain qui utilisent les téléphones portables pour s'informer. Elles organisent également différentes réunions, notamment des rencontres régulières avec des groupes d'agriculteurs locaux. D'autre part, les ANE burundais s'informent via des comptes rendus des réunions ordinaires, des séminaires, des ateliers, ainsi que par divers rapports produits par des organisations publiques et privées. Enfin, parfois de simples observations permettent de recueillir des données économiques, météorologiques, sociales, et agricoles, sur la qualité des terres et des récoltes par exemple.

Concernant plus spécifiquement les OSC, ainsi que les médias, elles mènent également des interviews et enquêtes sur le terrain pour collecter de l'information, lorsqu'elles possèdent suffisamment de moyens financiers et humains. Les télévisions, radios et journaux vont encore plus loin dans la collecte de l'information et usent des reportages, des dépêches et des réunions de rédaction pour s'informer, partager et recueillir des données. Certaines OSC, spécialisées dans la vulgarisation du savoir agricole, disposent également d'animateurs sur le terrain. Ces animateurs profitent de séance de formation et de vulgarisation pour collecter de l'information.

Traitement de l'information

De par leurs missions, certaines organisations se chargent de traiter les informations avant de les diffuser. C'est le cas des professionnels des médias. Toutefois, les correspondants provinciaux de la Radio-Télévision Nationale Burundi (RTNB) ne sont pas formés dans le domaine du traitement de l'information technique spécialisée, comme par exemple les informations concernant le climat, le commerce et la sécurité alimentaire. Ils éprouvent donc des difficultés à établir des liens entre ces trois secteurs. En guise de traitement, ils se contentent de vérifier et d'équilibrer les informations qui vont être diffusées. Pour équilibrer l'information, les correspondants de la RTNB multiplient les sources d'information en s'adressant notamment aux administratifs et divers représentants du secteur public et privé sur le terrain en amont.

A part les professionnels des médias, certaines institutions, comme la Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Élevage de Kirundo, vérifient d'abord les informations en provenance de leurs démembrés, au besoin avec des journalistes, puis les transmettent à qui de droit. Toutefois, d'autres institutions comme certains agronomes communaux transmettent les informations à l'état brut, par besoin de rapidité et par manque de ressources humaines et financières.

Diffusion de l'information

Une fois l'information collectée, les organisations du secteur privé, les OSC et les médias au Burundi usent de différents outils pour disséminer l'information. Ceux-ci

incluent des forums, bulletin mensuel, en passant par les émissions de radio, les réunions, les séminaires, les affiches etc.

► Diffusion par le secteur privé

Trois structures burundaises présentent un intérêt particulier pour comprendre comment la dissémination de l'information est mise en œuvre par le **secteur privé**.

D'abord, la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB) comprend une Direction de la communication et du marketing, ainsi qu'une récente chambre sectorielle de l'Agri-business, en charge des questions de climat-alimentation-commerce. La CFCIB dispose aussi un media qui lui appartient : « la CCIB FM+ » qui diffuse des informations d'intérêt pour les opérateurs économiques.

Ensuite, le Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi (FOPABU) est une structure qui regroupe 7 organisations et confédérations paysannes représentant différentes filières agricoles. Pour répondre à sa mission de défendre et plaider pour les intérêts du monde rural en vue de parvenir à une agriculture professionnalisée au Burundi. Le FOPABU organise notamment des fora nationaux paysan sur l'agriculture pour informer ses différentes parties prenantes.

Enfin, la Confédération des Associations de Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) organise, annuellement, des foires agricoles nationales, des occasions privilégiées pour les producteurs agricoles de faire connaître leurs productions, de vendre leurs produits et d'échanger sur les nombreux défis agricoles (i.e. intrants, accès aux financements, accès aux marchés, problématique foncière, etc.). Elle diffuse également des informations à partir d'un bulletin mensuel « L'Agriculteur ».

► Diffusion par la société civile

Concernant les pratiques de diffusion par la société civile, deux organisations peuvent être mises en avant pour analyser comment **les OSC** diffusent l'information au Burundi.

D'abord, Inades-Formation Burundi s'engage à accompagner les populations rurales à prendre en charge leur propre développement. Son public cible est

constitué d'organisations paysannes. Elle organise des fora qui réunissent les différents intervenants du secteur agricole et dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand public possible sur les enjeux du secteur. Sur le terrain, chaque intervention porte sur un sujet précis et se réalise suivant une manière participative. Ses méthodes consistent notamment en émissions radio et en ateliers/sessions de formation.

Ensuite, l'organisation Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines (ADISCO) dispose de plusieurs canaux pour diffuser son information. Elle cible ses bénéficiaires selon le type d'information qu'elle souhaite diffuser. Notamment, elle publie mensuellement un bulletin d'information appelé « La Voix des collines » qu'elle édite en français, en anglais et en langue nationale le kirundi, où sont développés des thèmes en rapport avec la promotion des filières alternatives et la gestion de l'eau, la promotion des micros entreprises non agricoles, la promotion de mutuelles de santé, etc.

Cette dernière informe aussi, via de simples documents papier, le public sur les prix de certains produits agricoles de base dans certaines provinces (par exemple le haricot, le petit pois, la patate douce, le manioc, le riz, la pomme de terre, etc.). Ces documents donnent également des informations sur le coût de certains services souvent sollicités, comme le ticket de bus sur certaines lignes, la chambre d'hôtel dans certaines localités, etc. Ces informations permettent aux bénéficiaires de prendre les dispositions nécessaires et de faire des choix judicieux et éclairés, notamment en matière d'approvisionnement.

En plus des moyens traditionnels ciblant la population non connectée, cette dernière dispose également d'un site internet à partir duquel l'information est disponible en ligne. Enfin, l'ADISCO organise régulièrement des ateliers, des réunions de sensibilisation sur l'agriculture et des sessions de formation qui sont de belles occasions de diffuser nombre d'informations.

Défis Rencontrés par les ANE

Malgré ces exemples positifs de diffusion efficace de l'information, nombre d'ANE font face à des défis de taille dans la production, le traitement et l'échange des informations sur le climat, le commerce et la sécurité alimentaire. Ces défis concernent notamment :

Disponibilité de l'information

Les données lacunaires et incorrectes sont monnaie courante au Burundi, dans la mesure où les méthodologies pour les collecter varient d'une organisation à une autre. Lorsqu'elles sont disponibles, divers facteurs entrent en jeu et font obstacle à leur efficacité et utilité :

● Langue véhiculaire

Les diffusions faites en français touchent seulement le public instruit et malheureusement elles sont souvent privilégiées dans des séminaires et ateliers.

● Fréquence

Les fréquences de parution varient d'un journal à un autre. A titre d'illustration, le *Renouveau du Burundi* est un quotidien du Gouvernement, tandis que *Ndongezi y'Uburundi* est un bimensuel catholique. Bien évidemment les radios émettent en même temps et les auditeurs disposent d'un large choix, mais ne savent pas toujours à quel saint se vouer lorsque les informations sont contradictoires.

● Public cible

Il existe plusieurs groupes spécifiques qui font rarement l'objet d'une éducation environnementale. C'est le cas des décideurs et de différents planificateurs tels que les décideurs politiques, les femmes, les jeunes, les transporteurs, les sportifs, les religieux, les étrangers, les voyageurs, etc.

Absence de cadre formel d'échange d'information

L'absence de cadre formel d'échange d'information entraîne logiquement un manque de coordination des interventions en matière de collecte, traitement et diffusion des informations au Burundi. Chaque ANE a encore tendance à agir en solitaire.

C'est notamment le cas des médias. Les radios émettent en même temps, et diffusent parfois une interprétation différente de la même information. Cette situation désoriente les auditeurs qui ont du mal à identifier le bon message. Certains cadres d'échange d'information privilégient la langue française qui n'est comprise que

par une infime partie de la population. Enfin, les centres d'informations et les bibliothèques ne sont pas répartis dans tout le pays.

Ce manque de cadre d'échange d'information touche aussi le secteur privé. Quand le climat a été clément, la province de *Ruyigi* enregistre d'importantes productions de manioc, haricot et sorgho. Les commerçants se communiquent l'information par leurs canaux propres. Comme il n'y a ni hangars communautaires ni obligation pour les commerçants ou les coopératives agricoles de constituer préalablement un stock minimal, les agriculteurs bradent leurs récoltes. Les commerçants achètent toute la récolte causant la pénurie et l'insécurité alimentaire. Profitant de cette pénurie, les mêmes commerçants rapportent les produits achetés pour les revendre aux mêmes agriculteurs à des prix élevés. C'est une situation que les autorités communales de *Nyabitsinda* ne parviennent pas à juguler.

Faible pénétration d'internet

Certains cadres d'échange privilégient la publication en ligne, alors que la pénétration d'internet est faible au Burundi. De plus, si certaines institutions peuvent se permettre de communiquer par voie électronique et d'alimenter leur site internet, la plupart des institutions et leurs partenaires ne sont pas capables d'utiliser l'outil informatique qui coûte encore très cher au Burundi. C'est ainsi qu'en diffusant les informations, certaines organisations, comme la CAPAD, ne reçoivent aucune donnée en retour.

Le téléphone a été identifié comme le moyen le plus rapide de diffuser des informations mais force est de constater que sur les collines, de nombreux moniteurs agricoles ne disposent pas de téléphone mobile, ou n'ont pas assez de crédit pour recharger leur appareil et ainsi pouvoir communiquer.

Manque d'inclusion

Même s'il existe des cadres d'échange d'information peu formels à certains niveaux comme la province, il manque souvent une inclusion dans les systèmes. A titre d'illustration, les commerçants sont souvent oubliés dans les réunions organisées par le MINAGRIE et le MEEATU qui traitent des interactions entre l'agriculture et le climat qui pourtant les concernent directement.

Recommandations

Ces défis ne sont pas insurmontables. Au chef-lieu de la province de *Ruyigi*, des commerçants, appuyés par l'autorité provinciale, sont parvenus à créer un « Comité mixte Burundi-Tanzanie » pour échanger l'information sur la disponibilité du riz, du manioc et du haricot. Via ces arrangements et le partage d'information, les commerçants n'auront même pas besoin de se déplacer pour conclure le marché. Le système est prometteur dans la mesure où, grâce au partage de simples documents, ces denrées alimentaires pourront circuler de la Tanzanie au Burundi et vice versa. Un tel arrangement profite, sans doute, à d'autres provinces étant donné que les commerçants sont toujours en quête de meilleures opportunités de vente.

Un tel modèle pourrait être reproduit dans d'autres régions et pour d'autres secteurs. Une duplication dans d'autres zones de la sous-région pourrait contribuer à l'émergence de mécanismes efficaces de communication entre les différentes parties prenantes, et favoriser le développement du commerce dans la région.

Au gouvernement

Le gouvernement au niveau local et national doit inclure plus efficacement et systématiquement les représentants du secteur privé dans les mécanismes de communication déjà existants qui concernent le climat, le commerce et la sécurité alimentaire. Le secteur privé peut fournir des informations très utiles, notamment concernant les prix des marchandises échangées, la situation sur le terrain, les besoins des commerçants etc. Le gouvernement doit également prendre conscience

que les représentations du secteur privé peuvent être de véritables relais d'information, dû à leur place et rôle privilégié avec les citoyens du pays, voire même de la région.

Au secteur privé

Il existe un besoin d'accélérer le processus de renforcement des capacités de la chambre sectorielle sur l'agro-business, au sein de la Chambre fédérale du commerce et d'industrie du Burundi. Afin de contribuer à réduire de la spéculation lors de la récolte de certains produits agricoles, la chambre sectorielle des commerçants pourrait être mise à contribution pour diffuser l'information sur la disponibilité et les prix desdits produits.

Aux OSC

Afin de minimiser les charges liées à la communication sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et le commerce, les OSC pourraient développer un système de partenariat avec certaines organisations du secteur privé qui sont dotées d'infrastructures et d'un réseau d'échange d'information établi.

La présence de nombreuses ONG internationales et locales au Burundi peut contribuer à résoudre le problème de l'insuffisance des connaissances et des capacités des centres d'échange d'information et de radios communautaires. De plus, les OSC sont les mieux placées pour sensibiliser les différentes radios du pays, pour diffuser en synergie l'information sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et le commerce.

Références

KINEZERO, Mathias (2015). « Climat, alimentation, commerce : analyse des interactions institutionnelles et des échanges d'information ». Publié par CUTS International, Geneva.

Gouvernement du Burundi (2014). «Evaluation de la mise en œuvre des politiques agricoles nationales : défis et perspectives d'avenir», Rapport général des états généraux de l'agriculture et de L'élevage (EGAE), Edition 2014

CUTS International, Genève

37-39 Rue de Vermont, 1202 Genève, Suisse
Tél : +41(0)22 734 6080 | Fax : +41(0)22 734 3914
Email : geneva@cuts.org | Web : www.cuts-geneva.org
Skype: cuts.grc

© 2015. Cette note d'information est publiée par CUTS International, Genève

Cette note d'information a été rédigée par Leslie Debornes, Research Trainee. Les Notes d'information de CUTS visent à informer, éduquer et inciter à débattre de questions spécifiques. Les lecteurs sont encouragés à se référer ou reproduire les questions évoquées dans ces notes pour leur propre usage, à condition de citer nommément la source.